

Séance publique du 20 novembre 2020

Retrouvez les sujets phares de cette séance publique de l'Assemblée départementale

Publié le 20 novembre 2020

Le Débat d'Orientation Budgétaire 2021, un temps fort pour l'Assemblée départementale

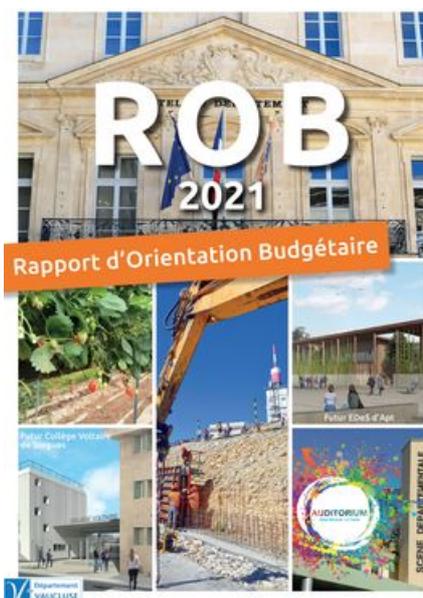
Cet acte politique a pour but de renforcer l'information et la transparence financière en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante. Il s'agit de soumettre au débat les politiques publiques à mettre en œuvre ou à développer et d'échanger sur les évolutions de la situation financière de la collectivité au travers d'une prospective. Ce temps d'échange entre élus accroît ainsi l'information portée à leur connaissance.

Le Débat d'Orientation Budgétaire s'appuie sur un rapport de présentation portant sur les grandes orientations budgétaires.

Ce rapport, dénommé Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB), constitue une étape réglementaire préalable à l'adoption du budget primitif. Il a vocation à présenter les engagements pluriannuels, la structure et la gestion de la dette, des informations sur les dépenses de personnel et à décliner l'ensemble des actions contribuant à la réalisation des politiques publiques.

En Vaucluse, ce DOB doit contribuer à illustrer la totale mobilisation du Conseil départemental pour répondre aux besoins sociaux et économiques générés par l'inédite crise sanitaire que nous traversons mais aussi la poursuite de sa pleine inscription dans un objectif de développement durable.

L'ensemble des politiques publiques présentées entrent en cohérence avec la stratégie de long terme développée dans le cadre de « Vaucluse 2025-2040 ».



[Télécharger le ROB](#)

Un nouveau Schéma Départemental de Développement Touristique du Vaucluse 2020-2025

Dans ce contexte fortement évolutif, un nouveau Schéma Départemental de Développement Touristique (SDDT) 2020-2025 a donc été élaboré.

Sa construction est passée par la réalisation d'un diagnostic sur la situation du tourisme et par l'élaboration d'un plan d'actions qui s'étalera jusqu'en 2025.

Son objectif : renforcer l'attractivité du Vaucluse, développer et moderniser l'offre touristique du territoire et répondre aux enjeux touristiques actuels et futurs.

Ce SDDT est le fruit d'un travail de concertation, mené en 2019 et 2020, avec les acteurs privés et publics du tourisme mais aussi l'appui d'un bureau d'études, IN Extenso TCH, et de l'agence départementale Vaucluse Provence Attractivité.

Il a été construit sur la base de l'identification des attentes des professionnels du tourisme, des atouts et des faiblesses du territoire et des actions et aménagements à mettre en place en matière de développement touristique.

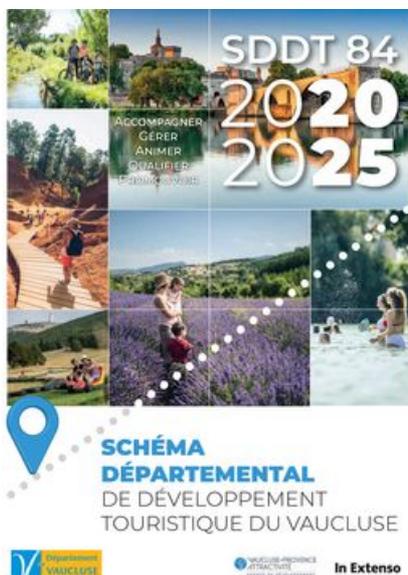
4 axes d'intervention et 14 fiches actions

Ce nouveau Schéma 2020-2025 est décliné en 14 actions sur les filières prioritaires et autour de 4 axes :

- › Axe A : Positionner le Vaucluse comme la destination du tourisme durable et d'excellence,
- › Axe B : Accompagner le développement touristique territorial,
- › Axe C : Gérer et diffuser les flux sur tous les territoires et en toute saison,
- › Axe D : Animer le territoire, professionnaliser et fédérer les acteurs.

Feuille de route de la stratégie touristique départementale, ce schéma met en lumière de nombreuses actions à conduire par la collectivité départementale, en lien étroit avec les acteurs du secteur, qu'ils soient privés ou institutionnels.

Structurer les filières, intégrer les enjeux environnementaux, améliorer la gestion des flux touristiques, investir et valoriser les métiers du tourisme, font parties des nombreuses actions présentées dans ce document de référence.



Convention de cofinancement relative à la résorption des « points noirs » routiers de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Face aux enjeux de santé publique liés à la qualité de l'air et l'existence de nombreux « points noirs » en matière de circulation routière à l'échelle régionale, l'Etat, les collectivités territoriales - dont le Conseil départemental de Vaucluse - ainsi que les sociétés autoroutières conjuguent leurs efforts pour accélérer la réalisation d'un programme d'opérations. Ainsi, une convention concernant onze opérations, dont deux en Vaucluse, définit les modalités du partenariat financier et les engagements des signataires. Le Département participera à hauteur de 22 M€ à cet important programme doté de 420 M€ sur 10 ans.

[En savoir plus](#)

Le dispositif départemental d'aides pour la réhabilitation des équipements sportifs – appel à projets 2020-2022

Dans le cadre de son soutien à l'investissement des communes et EPCI mais également de son engagement à développer d'avantage la pratique sportive des Vauclusiens (comme vecteur d'épanouissement individuel et collectif), le Conseil départemental de Vaucluse a mis en place un dispositif d'aide financière pour la réhabilitation d'équipements sportifs d'intérêt départemental.

[En savoir plus](#)

L'attribution d'une subvention exceptionnelle au Conseil départemental des Alpes-Maritimes

Le Conseil départemental de Vaucluse a décidé de venir en aide aux populations sinistrées.

Cet acte de solidarité se traduira concrètement par le versement d'une subvention de 200 000 euros au Conseil départemental des Alpes-Maritimes.



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09